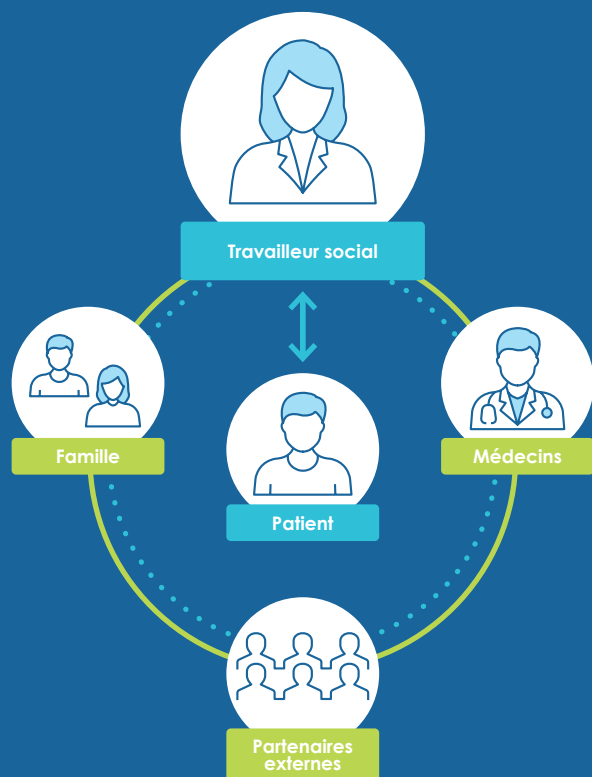


Le Service social
est un relais entre le
patient, la famille, le
médecin et le réseau
psycho médico-social
extérieur.



Service social

Prise de rendez-vous: 081 72 61 36

Localisation: Suivre la route 60



CHRSM - site Meuse

Avenue Albert 1^{er}, 185

5000 Namur

Tél : +32 (0)81 72 61 11

www.chrsm.be

www.chrn.be

Suivez l'actualité du CHRSM
sur les réseaux sociaux



Le service social vous accompagne

Brochure de présentation

Un relais entre le patient, la famille, le médecin
et les partenaires externes.





Qui sommes-nous ?

Notre équipe est composée de travailleurs sociaux qui sont à l'écoute des patients et de leurs proches.

Le service est accessible tant pour la patientèle hospitalisée que pour les patients qui se rendent en consultation.

Nous intervenons à la demande du médecin hospitalier, de l'infirmier.e, du patient et/ou de la famille.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les différentes équipes de soins, les médecins et les services paramédicaux et administratifs.

Chaque travailleur social est responsable d'un ou plusieurs services. Il/elle sera votre personne de référence durant votre passage au CHRSM.

Ce service est gratuit pour les patients du CHRSM

Un accompagnement personnalisé

Le Service social est à votre disposition :

- Pour vous aider dans vos préoccupations matérielles, personnelles, familiales et autres, afin de maintenir votre qualité de vie ou de prévoir avec vous une orientation qui tienne compte de vos besoins.
- Pour vous aider, si nécessaire, dans vos diverses démarches administratives, financières et juridiques en vue du bon maintien de vos droits.

Nos missions

- Vous accompagner, vous aider et vous apporter un soutien psycho-social dès l'admission, durant votre séjour et à votre sortie.
- Vous informer et vous orienter dans différents domaines : les aides à domicile, les centres de revalidation, les maisons de repos, la législation sociale, etc.
- Vous aider pour toute difficulté rencontrée : pratique, financière, matérielle ou personnelle.
- Vous préparer à votre sortie de l'hôpital, tout en tenant compte de vos besoins, de votre état de santé et de vos revenus.
- Vous aider dans les démarches administratives (mutuelles, CPAS, AViQ, pension, etc.)

En pratique

Le service est accessible du lundi au vendredi de **8h30 à 16h** pour tout patient et/ou famille durant le séjour hospitalier ou de passage en consultation.

Comment nous contacter ?

- Par l'intermédiaire du personnel de soin des unités hospitalières ou des secrétariats des consultations.
- Directement dans nos bureaux situés au rez-de-chaussée (suivre la **route 60** depuis l'accueil central).
- Par téléphone au **081 72 61 36**.

